MODE D'EMPLOI POUR LES DEPOSANTS
2 LISTES *(12 articles par liste)* MAXIMUM PAR DEPOSANT
Inscription préalable obligatoire (par courriel ou téléphone)

NUMEROS ET LISTES

- **vous devez obtenir votre n° de liste** (1 liste = 1 numéro ; 2 listes = 2 numéros), par téléphone au **06.16.83.93.04** (n'hésitez pas à laisser un message et vos coordonnées) ou par courriel **bourse.freneuse@gmail.com**.
- impression sur **feuille blanche.** ***Nouveau ! Pour plus de lisibilité, vous pouvez remplir la liste en ligne et l'imprimer (attention au format d'impression).***
- écrire au **stylo noir** exclusivement
- cochez la case **don ou non des invendus au secours catholique,** si vous ne souhaitez pas récupérer vos articles.

NOUVEAU !

Nous vous proposons de faire vous-mêmes les étiquettes de sauvegarde afin d'accélérer l'enregistrement des listes le jour du dépôt.
Pour cela, il suffit d'agrafer sur l'étiquette intérieure de l'article 1 petite pastille autocollante où inscrire le numéro de liste et d'article *ex. 102/10*

L'ETIQUETAGE DES ARTICLES

- étiquettes téléchargeables ou disponibles en Mairie.
- pour les pantalons et les jupes, étiquettes agrafées au niveau de la taille ou poches de devant pour les pantalons.
- pour les « hauts », étiquettes fixées au niveau du col (sur l'étiquette de marque par exemple), visibles si l'article est plié. Attention aux trous dans le tissu !
- pour les chaussures, notez dans chacune des 2 chaussures les mêmes informations : n°liste et n°article, pointure et prix
- pour le linge de maison : le placer dans un sac congélation ou attacher avec un gros scotch et notez les dimensions (nappes, draps, housses de couette...).
- pour les **ensembles adultes, ne pas attacher les pièces ensemble** mais les étiquetez individuellement en précisant leur nombre sur l'étiquette.
- pour les ensembles enfants ou les lots, les attacher entre eux (mais entièrement visibles) avec un point de couture ou un cerflex. Bien reporter le nombre d'articles sur l'étiquette.

LE JOUR DU DEPÔT

Seules les listes préparées et inscrites seront acceptées.

Nous vérifierons ensemble que tous vos articles sont correctement étiquetés et ajouterons l'étiquette de sauvegarde.

Nous dégageons toute responsabilité en cas de perte ou de vol (signature d'une décharge).

Enfin, il vous restera les 2 euros de dépôt à verser le jour du dépôt et le récépissé à récupérer (pour reprendre vos articles le dimanche ou le confier à quelqu'un en cas d'empêchement).